

COMMUNE DE SCHAERBEEK
Urbanisme et Environnement
Madame C. JODOGNE
Bourgmestre f. f.
Place Colignon
1030 SCHAERBEEK

V/Réf. : 2011/87=113/061-063
N/Réf. : AVLCC/SBK-257/s.504
Annexe : /

Bruxelles, le 27 juillet 2011

Madame la Bourgmestre,

Objet : SCHAERBEEK. Rue Général Eenens, 61-63. Modification de l'aspect des façades.
(Correspondant : Mme S. Meert)

Suite à votre courrier du 1^{er} juillet 2011 sous référence, réceptionné le 5 juillet dernier, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 20 juillet 2011.

Le dossier concerne deux immeubles situés dans la zone de protection de la maison communale et porte sur la régularisation de travaux qui ont modifié l'aspect des deux façades. La Commission n'a pas traité la demande dans le détail car elle constate que les travaux proposés n'auront pas d'impact sur le bien classé. Elle observe toutefois que la demande porte entre autres sur la régularisation de châssis en PVC. Ce matériau est peu satisfaisant sur le plan esthétique et qu'il ne s'inscrit pas dans un objectif de développement durable. Par conséquent, la Commission décourage son emploi et demande de favoriser le recours à un matériau noble (tel que le bois).

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, l'expression de nos sentiments très distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

c.c. : - A.A.T.L. – D.M.S. : Mme Michèle KREUTZ
- A.A.T.L. – D.U. : Mme Véronique HENRY